

BILAN DE COMPÉTENCES

FORMULE SÉRÉNITE



Objectifs :

- Définir son objectif professionnel (adéquation, évolution, réorientation)
- Analyser ses aptitudes, compétences, motivations afin d'affirmer ses choix
- Définir ses priorités professionnelles afin d'élaborer un projet réaliste et réalisable

Public visé :
Tout public

Durée :
20h de face à face

Moyens Pédagogiques :

- Tests, questionnaires d'autoévaluation
- Supports et documentations
- Enquêtes métiers, apports de connaissances, rédaction d'une synthèse

Suivi et Evaluation :

- Accompagnement Individuel
- Travail personnel à réaliser
- Emargement feuille de présence

Modalités :

Accompagnement en présentiel, distanciel ou mixte

Tarif :
1700 € net de taxes

Modalités de financement :
Nous consulter

Délai d'accès :
De 2 semaines à 2 mois, selon le type de financement

Contact :
contact@envoll.fr
04 42 92 29 72

Accessibilité :
[Cliquez ici](#)



ENTRETIEN PREALABLE - En amont du bilan (GRATUIT)

- Présentation succincte de la procédure du bilan et de son cadre règlementaire
- Échange sur les raisons qui motivent le bénéficiaire à réaliser un bilan
- Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin

Chacune de ces étapes seront effectuées dans le respect de la déontologie et dans un cadre confidentiel

PHASE PRELIMINAIRE (2H)

- Analyse de la demande du bénéficiaire
- Définition conjointe des modalités de déroulement et des objectifs du bilan (programme personnalisé et calendrier prévisionnel)
- Contrat d'engagement réciproque

PHASE D'INVESTIGATION (16H)

- Bilan personnel : tests de personnalité, de valeurs personnelles et professionnelles, de motivations, d'intérêts professionnels, exploration du parcours personnel et professionnel, analyse des compétences
- Recherche projet professionnel : analyse et recherche documentaire, exploration des voies d'évolution possible, définition d'un projet et plan d'action, vérification de la pertinence du projet et élaboration de plusieurs alternatives

PHASE DE CONCLUSION (2H)

- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Restitution de la synthèse
- Restitution du plan d'action définitif

ENTRETIEN DE SUIVI - 6 mois après le bilan (GRATUIT)

- Veille à la réalisation du plan d'action et des difficultés rencontrées, suivi de la situation professionnelle